

PROCEDURE DE RETOUR SAV

Wahl France assure un service après-vente de qualité à tous ses clients de France. Vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires pour un retour à notre atelier.

1ère étape : sous garantie ou pas

Il faut déterminer si votre produit est sous garantie ou si les actions à entreprendre sont prises en garantie ou non.

Vérifiez les points de contrôle sur la Check liste SAV et les préconisations

Garantie : 2 ans à partir de date d'achat (avec justificatif facture), sauf pièces d'usures (tête de coupe, grille, batterie, ...)

Cette garantie ne couvre pas les têtes de coupe déréglées suite à l'utilisation ou mal remontées, dégâts dus aux chutes, chocs, un mauvais entretien de la tête de coupe, ou l'utilisation d'un mauvais câble de chargement.

Procédure de retour d'un matériel HORS garantie :

Les frais de port aller et retour sont à votre charge.

Un devis de réparations vous sera transmis par e-mail. Après acceptation écrite, les travaux seront effectués. Votre produit vous sera renvoyé à l'adresse indiquée une fois le règlement des travaux effectués (par chèque ou virement bancaire), sauf pour les clients ayant un compte.

Procédure de retour d'un matériel SOUS garantie :

Les frais de port aller sont à la charge du client/grossiste.

Expédition et documents:

Merci d'expédier le matériel pour réparation accompagné **obligatoirement** du chargeur, transformateur et tête de coupe, soigneusement emballé, pour éviter les chocs ou casses durant le transport, à l'adresse indiquée en bas de la page. Nous vous conseillons d'utiliser un service de type COLISSIMO ou CHRONOPOST avec suivi et preuve de livraison.

Rappel : aucune tondeuse sans tête de coupe ne pourra être prise sous garantie

Documents à joindre impérativement à votre envoi (cf. Formulaire de retour)

- vos coordonnées complètes (adresse, numéro de téléphone et e-mail),
- une courte description de la panne
- une copie de la facture d'achat.